



FICHE TECHNIQUE

1.4 ANTI-INFILTRATIONS TOITURES



► Imper PU Anti-infiltrations

Rev. imperméabilisant polyuréthane

2281 / Version 14 / 17-10-2023



DESCRIPTION

Revêtement élastique imperméabilisant à base de polyuréthane en couches épaisses, destiné à éviter les filtrations d'eau et présentant une excellente résistance à l'extérieur. Répond à toutes les exigences établies dans le "GREEN BUILDING", offrant le score le plus élevé possible pour les certifications BREEAM et / ou LEED

PROPRIÉTÉS

- Imperméabilité à l'eau de pluie.
- Élastique, il ne s'écaille pas et ne se fissure pas sous l'effet des contractions et des dilatations du support en raison des changements de température. Colmatage de craquelures et de fissures.
- Résistance à l'alcalinité du support, par exemple mortiers de ciment, béton, brique, etc.
- Bonne adhérence sur les matériaux de construction courants.
- Résistance aux effets nocifs des intempéries.
- Résistance à la circulation.
- Ne jaunit pas.
- Convient pour l'imperméabilisation des balcons et des terrasses sous le carrelage fixé avec des mortiers de colle
- GARANTIE: Pinturas Isaval S.L. garantit ce produit pour 10 ans, à condition que la consommation minimale spécifiée dans cette fiche technique soit respectée. Cette garantie peut varier en cas de non-respect des instructions d'application décrites. Dans tous les cas, la garantie sera toujours traitée et approuvée au préalable par notre personnel technique après évaluation de la sollicitude correspondante.
- Approuvé techniquement par l'évaluation technique européenne (ETA) qui garantit le respect des normes de qualité, conformément aux guides EOTA pour ce type de matériau.
- Résultats exceptionnels au test de l'indice de réflectance solaire (SRI), qui réduit la transmission de chaleur à l'intérieur du bâtiment et améliore le confort thermique, réduisant les coûts de refroidissement.

USAGES

Particulièrement recommandé pour l'imperméabilisation et la protection de surfaces comme les terrasses, les façades, les murs mitoyens (fermes), ainsi que toutes les couches de mortier où apparaissent des fissures fines, réparties selon une orientation déterminée, presque statiques, c'est-à-dire soumises à peu de mouvement de contraction ou de dilatation en raison des changements climatiques ou d'une composition déséquilibrée du mortier ou de sa granulométrie ou encore de conditions anormales de séchage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| | |
|---|---|
| Aspect | satinée |
| Couleur | Rouge, blanc, gris et vert. |
| Diluant | Eau. |
| Viscosité (Brookfield RVT à 20 °C). Poises. | 70 - 120 |
| Densité à 20 °C (Kg/L) | 1.4 ± 0.05 |
| Classification à la réaction au Feu (EN13501-1) | B-ROOF |
| Rendement | 1,5 - 2 l/m ² /mm |
| Séchage au toucher | 60 min |
| Consommation | Pour une utilisation sur toitures avec passage, la consommation doit être supérieure à 2,5 l/m ² |
| Recouvrement | 4 h |
| Séchage total (jours) | 20 - 30 |
| % Dilution maximale | 0 - 15 % |
| Nettoyage ustensiles et taches | Avec de l'eau avant le séchage. |
| Composants Organiques Volatiles (COV) | Teneur maximum du produit 2,21 g/l |



► Imper PU Anti-infiltrations

Rev. imperméabilisant polyuréthane

2281 / Version 14 / 17-10-2023

MODE D'EMPLOI

- Agiter le produit jusqu'à ce qu'il soit parfaitement homogène.
- Les surfaces à peindre doivent être propres, sèches et sans traces de poussière, de graisse, de salpêtre, etc.
- Il faudra vérifier soigneusement que les surfaces où le produit est appliqué soient complètement sèches et ne présentent pas de filtrations.

CONDITIONS DU SUPPORT ET AMBIANCE

TEMPÉRATURE AMBIANTE:

Ne pas peindre en dessous de 7 °C.

HUMIDITÉ AMBIANTE:

Ne pas peindre avec une humidité relative supérieure à 80 %.

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES:

Ne pas peindre non plus en cas d'ensoleillement excessif, de vent fort ou de risque de pluie (même faible).

► Imper PU Anti-infiltrations

Rev. imperméabilisant polyuréthane

2281 / Version 14 / 17-10-2023

PRÉPARATION DU SUPPORT

SURFACES NON PEINTES:

Fer et acier:

- Il est conseillé d'appliquer un apprêt antirouille pour une protection maximale des surfaces métalliques. (consulter les systèmes d'application possibles).

Supports neufs sans peinture:

- Toutes les surfaces sur lesquelles cette peinture doit être appliquée doivent d'abord subir un nettoyage en profondeur, en passant une brosse dure puis en appliquant de l'acide chlorhydrique ou nitrique dissout à 5 % dans l'eau. Cette opération permet d'assurer une propreté impeccable et d'ouvrir les pores. Ensuite, rincer avec de l'eau en abondance et attendre que la surface sèche.
- Une fois la surface propre et sèche, une première couche est appliquée avec un mélange contenant 60 % d'imperméabilisant et 40 % d'eau, étendre une maillage en fibre de verre et fixée sur cette première couche. De cette façon, le support est doté d'un ancrage optimal.
- Ensuite, appliquer deux couches, la première diluée dans 15 % d'eau et la dernière avec 5-10 % d'eau. Cette procédure permet d'obtenir une couche d'entre 1 et 2 mm qui serait suffisante pour assurer une bonne étanchéité.
- Ces mêmes étapes doivent être reproduites sur les 20 ou 30 cm du mur contigu, afin d'éviter les infiltrations au niveau des joints entre les terrasses et les murs, en raison des mouvements structuraux de la construction.

Bois:

- Il est conseillé d'appliquer XANOL FONDO IMPREGNANTE pour régulation de l'absorption du bois améliorant le rendement et l'adhérence des couches de finition. Action de blocage des tanins.

Métaux non ferriques:

- Ne nécessite pas l'utilisation d'apprêt.

Agglomérés bitumeux:

- Il est conseillé d'appliquer ISAFORT en raison de la possibilité d'un ressuage.

SURFACES DÉJÀ PEINTES EN BON ÉTAT:

Support déjà peint en bon état:

- Pour peindre sur des surfaces déjà peintes, il faut vérifier que la peinture soit en bon état. Autrement, elle doit être éliminée dans sa totalité et enduite de produit dissout à 40 % dans l'eau.

SURFACES DÉJÀ PEINTES EN MAUVAIS ÉTAT:

Avec des pathologies:

- Supports avec des moisissures et des algues : Éliminer et désinfecter les moisissures et les algues avec un frottement énergique à l'aide d'une brosse et avec de l'eau de javel domestique ou de l'eau oxygénée 10 volumes. Terminer par les deux couches de finition avec le conservateur anti-moisissure pour une protection de la pellicule.
- Élimination des efflorescences et de l'alcalinité au moyen d'un traitement au SULFATE DE ZINC DILUÉ. Ajuster l'absorption avec l'application d'un fixateur/impression adapté (consulter les systèmes d'application possibles).
- Supports avec des sels de métaux : Ces sels, provenant des fers forgés, sont de couleur rouille ou jaunâtre et doivent être recouverts de deux couches de peinture anti-taches avant de peindre normalement.

Friables:

- Si la peinture est ancienne ou adhère mal et présente des défauts tels que farinage, cloques, écaillures, fissures, etc., il faut l'éliminer complètement avant de peindre pour ensuite appliquer une couche d'acrylique transparent. (consulter les systèmes d'application possibles).

► Imper PU Anti-infiltrations

Rev. imperméabilisant polyuréthane

2281 / Version 14 / 17-10-2023

SYSTÈMES D'APPLICATION POSSIBLES

L'application normale d'Imper PU anti-infiltrations se fait au pinceau, au rouleau ou au pistolet. Il est conseillé d'appliquer au moins deux couches de finition en sandwich entre eux un voile de fibre de verre MAT 150. Avant la finition et en fonction du parement, il faut appliquer l'impression adaptée au rendement spécifié dans chaque cas. (Voir Annexe 1 et 2)

IMPRESSIONS:

- Isafort émulsion élastique asphaltique : pont d'accrochage sur des surfaces présentant une adhérence difficile. Rendement : 4 - 6 m²/l. Couches : 1
- Xanol fond d'imprégnation : fond à pore ouvert avec une action de blocage de tanins. Rendement : 10 - 15 m²/l. Couches : 1
- Isalnox acqua primer : protection des surfaces métalliques sans rouille (acier, acier galvanisé et aluminium...). Rendement : 7-9 m²/l. Couches : 1

FINITION IMPER PU ANTIGOTERAS:

- Rendement: 1.5 - 2 l/m²/mm
- Couches: 2-3

SÉCURITÉ

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

ÉLIMINATION

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales/nationales en vigueur.

STOCKAGE

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 12 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

NOTE TEXTE LÉGAL

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont relayées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page "www.Isaval.es". Les données de cette fiche sont basées sur des tests de laboratoire. Les mesures prises "sur place" peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté.